

Procès-Verbal du conseil de quartier

Le Stade – Joliot-Curie

Séance d'installation

Jeudi 10 juin 2021 19h45

La Folie Desmares

Membres du conseil de quartier :

Massy BADJI /P

Michel BOURLON /E

Alain BRIERE /P

Clotilde CASTAING DEBAT /P

Geneviève CHAMBONNET /P

Didier CHAMBONNET /P

Josette DOUIN /P

Amélie FAVEREAU /P

Gilles FILLEAU /P

Anne HIDEUX /P

Alain MICHEL /P

Françoise MORANGE-MAJOUX /P

Jean-Marc MOULIN /P

Bruno NADITCH /P

Nora NOCEIR /E

Martine GOURIET, maire-adjointe, coprésidente désignée par Madame la Maire / P

Élus municipaux invités :

Nadège AZZAZ, Maire

Christophe MOUTON, maire-adjoint en charge de la démocratie locale

Administration :

Linda HAFIANE, chargée de mission Prévention – Citoyenneté

Deux agents de la Police Municipale dont l'anonymat est demandé.

Légende :

A / Absent

E / Excusé

P / Présent

Ouverture du conseil du quartier Centre-Ville

Madame la Maire accueille les premiers conseillers du quartier Centre-Ville issus du tirage au sort par huissier le 4 mai 2021 en l'hôtel de ville de Châtillon. Elle les remercie pour leur engagement.

Un agent de la PM fait part du décès après une longue maladie de Monsieur Laurent ROLLAT, personnalité sportive de la Ville ayant entraîné des générations de jeunes Châtillonnais. Madame la Maire associe la municipalité à la tristesse de la famille de Monsieur ROLLAT.

Madame la Maire salue les conseillers et confie la séance d'installation à Madame Martine GOURIET.

Madame GOURIET, coprésidente désignée par Madame la Maire, invite alors chacun des conseillers à se présenter brièvement et à expliquer en quelques mots son intérêt pour le conseil de quartier.

Après ce tour de table, la coprésidente désignée rappelle les règles à respecter pour que les travaux de cette réunion du conseil de quartier se déroulent dans les meilleures conditions grâce à des participants qui :

- Se respectent les uns les autres, sans distinction
- S'expriment en sincérité et en toute neutralité
- Recherchent l'intérêt général
- Participent activement

Madame GOURIET présente l'ordre du jour :

- Constitution des conseils de quartier
 - Présentation, enjeux et fonctionnement
 - Lecture du règlement intérieur
 - Élection des co-présidents
- Premiers sujets
 - Introduction du référent de la police municipale pour le quartier
 - Participation des coprésidents des conseils de quartier au CLSPD
 - Organisation d'une visite exploratoire pour projet d'implantation d'arbres
- Calendrier des prochaines réunions du conseil de quartier

1. Constitution des conseils de quartier

Madame GOURIET rappelle les grands principes des conseils de quartier conformément à la loi Vaillant pour la démocratie de proximité de 2002 et à la délibération votée en conseil municipal le 7 octobre 2020.

Présentation, enjeux et fonctionnement

Un conseil de quartier est un trait d'union entre les habitants et la municipalité :

- Organe consultatif pour la municipalité
- Transmission des attentes des habitants aux élus
- Proposition de projets à mettre en œuvre dans le quartier
- Expression des avis sur le cadre de vie

Les conseils de quartier à Châtillon :

- Sont au nombre de cinq
- Se réunissent au minimum deux fois par an
- Pour un mandat de trois ans
- Sont composés chacun de 15 membres bénévoles âgés de plus de 18 ans
- Se tiennent en public et sont ouverts à tous les Châtillonnais

Madame GOURIET précise qu'il est envisageable de programmer une séance plénière par trimestre avec des réunions intermédiaires en effectif complet ou en petits comités.

Lecture du règlement intérieur

Les conseillers procèdent à une lecture individuelle du règlement intérieur qui leur a été remis.

Élection du (de la) coprésident(e)

Le règlement intérieur prévoit que les 15 conseillers élisent l'un(l'une) d'entre eux(elles) comme coprésident(e) aux côtés de la coprésidente désignée par Madame la Maire.

Une conseillère a fait part de son souhait de se présenter à cette élection : Madame Geneviève CHAMBONNET.

N'ayant pas d'objection à un vote unanime, les conseillers élisent Madame Geneviève CHAMBONNET, coprésidente du conseil de quartier.

2. Premiers sujets

Pour cette séance d'installation, trois sujets font l'objet d'une présentation aux conseillers de quartier :

Introduction du référent de la Police Municipale auprès du conseil de quartier Le Stade – Joliot-Curie

Les deux agents de la Police Municipale présentent la proposition faite au conseil de quartier de disposer de référents au sein de la PM dédiés au quartier.

Ces agents référents habitent le quartier et pour cette raison, il est demandé de respecter leur anonymat, seuls leurs prénoms seront connus des membres du conseil de quartier.

Ce seront les interlocuteurs privilégiés du conseil pour tout sujet relatif à la sécurité dans le quartier.

Ils pourront être contactés en téléphonant au numéro de téléphone de la PM (01 47 46 86 70).

Participation des coprésidents des conseils de quartier au CLSPD

Madame Martine GOURIET informe les conseillers que la coprésidente élue par les conseillers pourra siéger si elle le souhaite au CLSPD.

Madame Martine GOURIET ainsi que Mme Linda HAFIANE décrivent les missions du CLSPD, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance comme un cadre de concertation des acteurs publics et citoyens légitimes sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune. Ce CLSPD inclut de nombreux acteurs dont les représentants de la procureure, du préfet, du commissaire de police et les associations entrant dans le champ de la prévention de la délinquance et de la lutte contre l'insécurité.

Projet végétalisation participative

Madame GOURIET présente le projet de végétalisation participative monté par Madame Elodie DORFIAC, maire-adjointe en charge de la transition écologique, aux mobilités et aux espaces verts et Madame Marine CAVILLON, conseillère municipale déléguée de la majorité à l'Éco-citoyenneté et à la biodiversité.

Faisant le constat de très nombreuses – et larges - zones non végétalisées de la commune, la municipalité a décidé la plantation d'arbres et d'arbustes sur toute la durée du mandat. 5 arbres et 50 arbustes seront ainsi plantés dès cette année pour le quartier Centre-Ville. Il est proposé aux conseillers de participer à un parcours dans le quartier accompagné par les élus et les services techniques en charge de ce projet.

Les conseillers choisissent la date du 17 juin 2021.

3. Calendrier des prochaines réunions du conseil de quartier

Madame GOURIET propose le jeudi 14 octobre 2021 à 19h45.

La date convient aux conseillers et est donc retenue.

Madame GOURIET propose aux conseillers un tour de table des points qu'ils souhaiteraient signaler ou de premières idées de projets et d'actions à mener.

Ces points sont regroupés pour les besoins du compte rendu en différentes thématiques, lesquelles thématiques feront ensuite l'objet d'actions du conseil de quartier

1) Vitesse excessive des véhicules dans le quartier

La vitesse élevée des véhicules dans tout le quartier inquiète en particulier pour les enfants amenés à traverser.

Dans certaines rues, il y a manifestement, de la circulation de « transit », de voitures cherchant à éviter les bouchons dans les rues principales et qui ne devraient pas traverser le quartier.

Une discussion s'est engagée sur les différents problèmes posés par les ralentisseurs et l'intérêt des chicanes.

2) Stationnement anarchique des véhicules

Des difficultés de stationnement près du stade sont évoquées avec en particulier des véhicules utilitaires « tampons » servant de stockage pour des entreprises.

Tous les conseillers font part de stationnement anarchique dans les rues pavillonnaires. Le cas de la rue Amélie et de la rue Alfred de Musset est particulièrement signalé, en particulier de la part de salariés d'entreprises voisines. Il y a une problématique rue Amélie où la police municipale indique qu'elle ne peut pas verbaliser les véhicules qui stationnent illégalement.

Un conseiller demande si une cartographie des accidents de la circulation du quartier serait disponible.

3) Ex terrain Ehrmann

Les conseillers souhaitent participer au projet qui va s'engager.

4) Equipements du quartier : stade, centre Guynemer, maison des enfants

Les conseillers demandent à avoir de la lisibilité sur ce qui se passe dans ces différentes structures et équipements et quels sont les projets en cours

5) Voies privées

Il y a une problématique générale sur les voies privées. Stationnement, vitesse, travaux à effectuer, revêtements qui s'abiment. Le cas de l'avenue Amélie est cité.

6) Trottoirs et circulation avenue de Paris

Un conseiller fait part de la dégradation des voies et des trottoirs Avenue de Paris. Rodéos, vélos sur les trottoirs...

7) Aménagement de la nouvelle gare Châtillon -Montrouge et aménagement du boulevard de Vanves

L'aménagement du quartier avec la nouvelle gare du métro Châtillon-Montrouge pourrait être un sujet d'étude du conseil de quartier. Cependant, boulevard de Vanves, il s'agit uniquement des sorties de secours et non de la nouvelle gare.

8) Propreté et rats et pigeons

Des ensembles d'immeubles, notamment rue de Malakoff, sortent leurs poubelles à l'extérieur, la propreté de la rue en souffre et des dépôts sauvages sont faits. Il y a des rats partout. Un conseiller signale qu'autre point existe dans le quartier : celui-ci a été identifié lors du parcours « végétalisation » il se trouve vers l'intersection de l'avenue Marcelin Berthelot et de la rue Guynemer.

Le stade attire les pigeons et les corbeaux qui dégradent les voitures et envahissent les celliers.

9) Végétalisation et mise en place de jardins partagés

Un intérêt se manifeste sur la reprise d'espaces pour végétalisation et la mise en place de jardins partagés.

Madame GOURIET et Mme CHAMBONNET ont pris note des différents sujets et veilleront à ce que des éléments de réponse soient portés à la connaissance des conseillers de quartier et qu'il y ait de la concertation sur les différents points

Les conseillers sont interrogés sur les moyens de communication qu'ils souhaitent employer. Monsieur MOUTON, coprésident désigné indique qu'en effet les services de la ville vont instruire la solution dont pourraient disposer les conseillers du quartier pour échanger des informations entre les séances de quartier. Cette instruction nécessitera du temps du fait de la refonte du site internet de la ville et du développement d'une application à venir sur téléphone pour les Châtillonnais.

Il est suggéré que le conseil de quartier puisse disposer d'une adresse électronique permettant aux habitants de le contacter.

Monsieur MOUTON propose à l'image de ce qui peut se faire dans d'autres conseils de quartier, que les conseillers acceptant de partager aux autres conseillers du quartier, leur adresse électronique, puissent échanger avec les coprésidentes.

Les conseillers s'interrogent sur comment faire connaître les ordres du jour des réunions du conseil aux habitants.

Un conseiller souligne le dynamisme social et associatif du quartier, ce sont des aspects positifs à souligner et mettre en valeur dans le quartier.

Les coprésidentes, Mesdames CHAMBONNET et GOURIET remercient les conseillers pour cette séance d'installation très riche et lèvent la séance.